

Paris, le mardi 4 novembre 2025

Sites Michelin de Cholet et Vannes : bilan d'un an d'engagement pour un accompagnement responsable et durable

- Les grandes étapes de l'engagement de Michelin ces 12 derniers mois : un accompagnement global et ambitieux en faveur des salariés et des territoires
- Un bilan chiffré : des avancées concrètes pour les collaborateurs et le tissu économique local
- Perspectives : trouver une solution durable pour l'ensemble des salariés et construire l'avenir des sites

Depuis l'annonce du projet de fermeture des sites de Cholet et Vannes, Michelin s'est engagé à accompagner chaque salarié et à soutenir les territoires concernés. Un an après, les résultats concrets témoignent de la mobilisation du Groupe et de ses partenaires.

Les grandes étapes de l'engagement Michelin : un accompagnement global et ambitieux pour les salariés et les territoires

Un accompagnement personnalisé et engagé depuis douze mois

Depuis l'annonce du projet de fermeture des sites de Cholet et de Vannes, la priorité de Michelin a été d'assurer un accompagnement individuel et personnalisé à chaque salarié. Aux côtés des équipes du Groupe, deux cabinets spécialisés, AlterHego (prévention des risques psychosociaux) et Randstad (recrutement et accompagnement), ont été mobilisés pour soutenir les salariés tout au long du processus.

Dans un esprit de dialogue social constructif et d'amélioration continue des dispositifs proposés, les négociations du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE), entamées le 17 décembre 2024, ont abouti à un accord signé par la majorité des organisations syndicales le 24 mars 2025. Après trois mois d'échanges intenses, ces discussions ont permis d'aboutir à des avancées majeures, notamment une augmentation de 34% de l'indemnité supra-conventionnelle, et la mise en place d'un accompagnement financier conforme aux meilleures pratiques du marché.

Revitalisation et redynamisation des territoires : Michelin tient ses engagements

Lorsque l'activité cesse sur un site, Michelin assume pleinement sa responsabilité en contribuant à la revitalisation du territoire et à la création d'emplois, notamment grâce à l'expertise de Michelin Développement et en étroite collaboration avec l'État. À ce titre, un montant de 6,8 millions d'euros a été dédié à Cholet et 2,1 millions d'euros à Vannes pour soutenir la création d'emplois et accompagner la transformation économique locale.

Dans le cadre de la loi Florange, la recherche de repreneurs a été menée de façon structurée et approfondie avec l'appui du cabinet KPMG. Plus de 1000 contacts ont été pris avec des entreprises entre novembre 2024 et mars 2025, témoignant de la mobilisation pour assurer la redynamisation des sites.

Des avancées concrètes pour les collaborateurs et le tissu local

Sur les 1246 salariés des sites de Cholet et Vannes, **587** ont déjà trouvé une solution durable (retraite, mobilité externe* ou interne, formation), soit **47%**.

À Vannes sur 299 personnes, **129** ont trouvé une solution durable, soit **43%** :

- 41 bénéficiaires du dispositif de retraite ou pré-retraite,
- 17 personnes en mobilité interne,
- 70 personnes en mobilité externe (60 CDI, 4 CDD longs, 2 créations/reprises d'entreprise, 4 départs en formation qualifiante),
- 1 personne démissionnaire,
- 133 personnes accompagnées par Randstad, dont 25 en formation qualifiante.

À Cholet sur 947 salariés, **465** ont trouvé une solution durable, soit **49%** :

- 123 bénéficiaires du dispositif de retraite ou pré-retraite,
- 89 personnes en mobilité interne,
- 253 personnes en mobilité externe (225 CDI, 12 CDD longs, 14 créations/reprises d'entreprise, 2 départs en formation qualifiante),
- 312 personnes accompagnées par Randstad, dont 89 en formation qualifiante.

Aujourd'hui, après les phases de mobilité interne et l'identification des salariés volontaires pour un départ en pré-retraite, une première phase de départs a eu lieu fin juillet. Deux autres phases sont prévues, après de nouvelles propositions internes, courant novembre 2025 et en juin 2026.

Concernant la revitalisation, des dossiers d'entreprises sont en cours d'analyse sous le contrôle des services de l'État. Pour la redynamisation, 50 marques d'intérêt ont été recensées parmi les 1000 entreprises prospectées : 31 pour Cholet (16 industriels et 15 aménageurs) et 19 pour Vannes (11 industriels, 8 aménageurs).

Perspectives : trouver une solution durable pour l'ensemble des salariés et construire l'avenir des sites

L'accompagnement des salariés se poursuit avec Randstad notamment au travers des Ateliers de Transition Professionnelle et de la mise en relation avec les entreprises locales. Grâce à des rendez-vous individuels et des ateliers collectifs thématiques, ils représentent une étape clé dans l'accompagnement personnalisé et la dynamique collective. Depuis septembre, plus de **150 entreprises se sont mobilisées** à Cholet et Vannes via des forums, des visites et des événements pour renforcer l'insertion professionnelle.

Michelin Développement étudie trois scénarios pour la redynamisation des sites :

- Un repreneur unique pour une activité industrielle majeure,
- Un industriel avec un projet important qui n'occuperait pas tout l'espace industriel mais intéressé quand même par l'ensemble du foncier pour réaménager le reste du site,
- Des aménageurs pour la promotion immobilière d'un parc d'activités économiques.

D'ici fin 2025, les deux premiers scénarios seront étudiés en étroite collaboration avec les acteurs du territoire. En l'absence de solution retenue, un appel à manifestation d'intérêt pourrait être lancé au premier semestre 2026 afin d'identifier des aménageurs potentiels. L'objectif est de sélectionner, d'ici mi-2026, un partenaire capable de porter une transformation durable des sites. Le processus de dépollution, quant à lui, débutera au second semestre 2026.

À propos de Michelin

Michelin construit un manufacturier leader mondial des composites et expériences qui transforment notre quotidien. Pionnier de la science des matériaux depuis plus de 130 ans, Michelin s'appuie sur une expertise unique pour contribuer significativement au progrès humain et à un monde plus durable. Grâce à sa maîtrise inégalée des composites polymères, Michelin innove constamment pour fabriquer des pneus de haute qualité et des composants critiques pour des secteurs aussi exigeants que la mobilité, la construction, l'aéronautique, les énergies bas carbone ou la santé. Le soin apporté à ses produits et sa connaissance intime des usages lui permettent de faire vivre à ses clients des expériences exceptionnelles, qu'il s'agisse de solutions basées sur les data et l'intelligence artificielle pour les flottes professionnelles, ou de la découverte des restaurants et hôtels remarquables que le Guide MICHELIN recommande. Basé à Clermont-Ferrand, en France, Michelin est présent dans 175 pays et emploie 129 800 personnes (www.michelin.com).

Suivez toutes nos actualités sur

 @Michelin

